

FAITES PREUVE DE DILIGENCE RAISONNABLE EN PRÉVENTION

Catégorie : 🚩 Pour atteindre la conformité en prévention

Durée : 3 h 30

Clientèle : membre de la direction et superviseurs et membres du comité SST

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques au terme de la formation, le participant sera en mesure de...	Contenu
1. Reconnaître le cadre législatif québécois encadrant la prévention au travail	1.1 Comprendre l'histoire de la prévention au Québec ainsi que le régime en vigueur 1.2 Énumérer les droits et les obligations des employeurs et des travailleurs en vertu de la loi sur la santé et la sécurité du travail 1.3 Reconnaître le rôle et les pouvoirs de l'inspecteur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Historique de la LSST ▪ Principale visée de la Loi : élimination des dangers à la source ▪ Droits et obligations de l'employeur et des travailleurs ▪ Droit de refus : mécanisme et exceptions ▪ Rôle et responsabilités de l'inspecteur de la CSST ▪ Introduction au droit pénal
2. Reconnaître l'impact des amendements au Code criminel pour l'entreprise et ses représentants	2.1 Reconnaître l'impact des amendements au code criminel (C-21) pour l'entreprise et ses représentants 2.2 Reconnaître la défense fondée sur la preuve de diligence raisonnable	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Points saillants qui ont donné lieu à C-21 ▪ Explication de la nouvelle portée du nouveau code criminel en SST (C-21) pour les entreprises ▪ Énumération des personnes pouvant être visées par cette loi ▪ Application d'une défense appuyée sur la diligence raisonnable
3. Intégrer la notion de diligence raisonnable dans ses processus de gestion	3.1 Définir la diligence raisonnable 3.2 Déterminer les attentes en matière de diligence raisonnable envers la direction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition de la diligence raisonnable en terme de moyen de défense et code de conduite à adopter ▪ Notions d'imputabilité de l'employeur ▪ Exemples d'accidents pouvant mener à des poursuites
4. Identifier des mécanismes efficaces pour favoriser une approche préventive	4.1 Préciser le partage des rôles et des responsabilités en prévention dans son entreprise 4.2 Établir le rôle du superviseur dans l'application d'un code de conduite axée sur la diligence raisonnable	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités minimales requises à instaurer pour être conforme à la réglementation et aux normes en vigueur ▪ Partage des rôles et des responsabilités en matière de prévention ▪ Importance du leadership de la direction et des pratiques uniformes de gestion